

les rives de l'



la lettre trisannuelle de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (Iriv) www.iriv.net - numéro 16 - Mai 2009 - Promesse



(c) Collectif d'étudiants chinois, *Tien An Men*, Pékin (Chine), 1989

Nous dédions cette rive au combat courageux des étudiants chinois qui ont cru à la promesse de la démocratie. Rassemblés pacifiquement place Tiananmen, en mai 1989, pour commémorer le *mouvement du 4 mai* qui avait lancé, en 1919, la démocratisation de la Chine, ils sont brutalement réprimés par l'armée en juin. Leur mouvement avait rassemblé un million d'étudiants ; mille sont morts et des dizaines de milliers sont blessés dans la répression qui a sonné le glas du « *printemps de Pékin* ». Vingt ans après, leur combat n'a pas été inutile.

Ce numéro invite à approfondir la notion de *promesse*. La *rive éditoriale* analyse les promesses du bénévolat et de l'Europe pour les jeunes. La *rive académique* s'interroge sur la force de la promesse et ses conséquences. La *rive spirituelle* sonde l'essence même de la promesse et sa quête de bonheur. La *rive et dérive* évoque l'importance d'honorer une promesse. Nous avons souhaité laisser la parole à deux étudiants qui ont rejoint l'équipe de l'Iriv depuis janvier : Mahgol Salemi, jeune iranienne, pour la *rive d'ailleurs*, propose la création d'une fédération d'associations d'étudiants étrangers promise à un bel avenir ; Aurélien Brianceau, étudiant en sciences politiques, dans une *rive de l'invité*, témoigne de la valorisation d'un engagement local.

- *rive éditoriale* Bénédicte Halba **Promesses d'avenir**
 - *rive académique* Eve-Marie Halba **Promesse de mariage**
 - *rive spirituelle* Régis de Saint-Rémy **Le bonheur d'une vraie promesse**
 - *rive et dérive* Madeleine Marchi **La promesse, une question d'honneur**
 - *rive de l'invité* Aurélien Brianceau **Promettre et tenir sont deux**
 - *rive d'Iran* Mahgol Salemi **Signes de promesses**
- *actualités de l'Iriv* **Projets , interventions et médias** de janvier à avril 2009

Directrice de la publication : Dr Bénédicte Halba, présidente de l'IRIV

Rédactrice en chef : Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'IRIV

les rives sont accessibles sur : <http://www.benevolat.net> ou <http://rivesdeliriv.blogspot.fr/>
contact : iriv.info@noos.fr

rive éditoriale

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'iriv

Promesses d'avenir

Certains analystes voient dans la situation difficile que traversent nos sociétés occidentales une phase de transition qui devrait conduire à un nouveau partage des fruits de la croissance. En Europe, la situation est très différente de la crise économique des années 1930. Depuis 1957, avec le traité de Rome qui créait le Marché Commun, les Etats européens ont appris de leurs erreurs passées. Ils ont mis en commun leurs efforts et construit une Union européenne qui compte 27 membres depuis 2007, ils étaient six membres fondateurs en 1957 (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg, Italie et Pays-Bas).

Le scepticisme a gagné les citoyens européens. Le dernier baromètre publié sur la participation aux prochaines élections européennes de juin 2009 prévoit un taux d'abstention record, en particulier auprès des jeunes qui considèrent qu'ils n'ont aucun moyen de faire changer les choses **(1)**. L'Europe est pourtant leur plus belle promesse d'avenir.

Dans le monde, les jeunes croient en « un avenir prometteur » : ils sont 60% au Danemark, 54% aux Etats-Unis ou 43% en Chine. Curieusement, 74% des jeunes Français sont pessimistes sur leur avenir **(2)**. Leur principale inquiétude concerne leur avenir professionnel. Selon les chiffres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), le taux d'emploi des moins de 25 ans atteint 31,7% en France (37,7% dans les autres pays européens de l'OCDE) **(3)**.

Le taux d'activité des jeunes Européens (4) est bas parce que les études sont de plus en plus longues. En France, le nombre d'étudiants est passé de 309 700 en 1960, à 850 600 en 1970 et 2 228 200 en 2007 **(5)**. Une étude, publiée en décembre 2008, a indiqué une stagnation des effectifs depuis deux ans ; une baisse de 7% est même prévue d'ici 2017. L'évolution démographique n'est pas la seule explication. On note une désaffection très nette pour l'Université dont les effectifs devraient chuter de 15% **(6)**.

Les étudiants reprochent à l'enseignement universitaire d'être déconnecté des réalités du monde du travail et de ne pas préparer efficacement leur insertion professionnelle. En France, ils ont exprimé leurs craintes à l'occasion de la réforme de l'Université proposée par la Ministre chargée de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En Grèce, de violents affrontements ont opposé étudiants et forces de l'ordre. En Italie et en Espagne, les jeunes diplômés expriment leur désenchantement : leurs années d'études ne leur permettant pas de trouver des emplois bien rémunérés, ils se sont appelés la génération « 1000 euros ».

L'accès des jeunes au monde du travail est difficile. L'association peut être une passerelle pour y accéder. Un engagement associatif devient alors une étape essentielle pour leur insertion sociale et professionnelle. Un bénévolat enrichit leur parcours personnel et leur « capital social » **(7)** en complétant leur formation initiale. Il peut parfois déboucher sur un

premier emploi. Se rendre utile aux autres, acquérir des compétences, révéler des aptitudes, rencontrer des gens que l'on aurait pas eu l'occasion de côtoyer, sont autant d'arguments en faveur d'une expérience bénévole pour les jeunes (8). C'est aussi une façon de « ré-enchanter le monde » (9), d'expérimenter, de se tromper, de recommencer, d'apprendre.

La Commission européenne propose de nombreux programmes aux jeunes pour financer leurs projets, en particulier associatifs (10). Un Service Volontaire Européen (SVE) a été mis en place par la Commission depuis 1996 : des jeunes de 18 à 30 ans peuvent ainsi se sentir citoyens de l'Europe en se mettant au service d'un projet d'intérêt général. Le SVE permet aussi de découvrir une autre culture et d'acquérir de nouvelles compétences. Des outils et des méthodes sont proposés aux jeunes pour intégrer cette expérience associative dans leur *curriculum vitae* (11). L'Université a un rôle essentiel à jouer pour valoriser ces savoirs développés en dehors de l'école, ces « acquis buissonniers ».

Il serait réducteur de réduire la jeunesse à une question d'âge : « l'esprit est vieux, il a l'âge de ses préjugés » (12). Nous construisons tous l'Europe de demain. Dépasser son inquiétude et ses doutes, proposer des projets, construire un avenir commun, ensemble, au sein des associations : voici une belle promesse d'avenir, à tout âge, en France et en Europe...

- (1) En France, l'abstention n'a cessé de progresser aux scrutins européens, avec une exception en 1994 : 39,3 % en 1979, 43,3% en 1984, 51,2% en 1989, 47,3 en 1994, 53,2% en 1999 et 57,2 % en 2004. En 2004, l'abstention aux élections européennes dans les nouveaux États membres atteint 59,7% en moyenne, avec un minimum pour Malte (17,6%) et un maximum pour la Slovaquie (83%)
- (2) Documents de travail de la Commission Hirsch, Martin Hirsch, Haut Commissaire à la Jeunesse depuis mars 2009
- (3) Un taux d'activité de 38.8% pour les Européens âgés de 15 à 24 ans contre 79.9% pour les Européens âgés de 25 à 54 ans ; mais le taux de chômage réel des jeunes Français de moins de 25 ans est de 7,3% (7,1% en moyenne pour la même classe d'âge de l'Europe des 15)
- (4) EU27 data, 3rd Quarterly EUROStat, January 2009
- (5) Ministère de l'Education nationale - www.education.gouv.fr
- (6) Ibidem
- (7) voir notamment les travaux de sociologues comme Pierre Bourdieu en France ou James Coleman et Robert Putnam aux Etats-Unis
- (8) Halba B. (sous la direction de), *Bénévolat : un atout pour les jeunes, une chance pour les associations*, Iriv, Paris, 2001.
- (9) Godbout (Jacques T.), *Le don, la dette et l'identité*, Editions La Découverte & Syros, Paris, 2000
- (10) Commission européenne – Portail de la Jeunesse - http://europa.eu/youth/index.cfm?l_id=fr
- (11) Europass (<http://www.europass-france.org/>) ou le projet Valoriser les acquis de l'expérience bénévole (www.eEuropeassociations.net)
- (12) Bachelard (Gaston), *La formation de l'esprit scientifique*, Editions Vrin, Paris, 1938.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive académique

Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'iriv

Promesse de mariage

Promettre est issu du latin *pro-mittere* « faire aller en avant » c'est un pari que l'on prend pour un futur qu'on voudra « garantir » de sa parole. Sous sa forme pronominale, *se promettre* à est synonyme de « faire le vœu de » et *se promettre de* signifie « se faire une promesse mutuelle ». Le verbe avait initialement le sens de « prédire » mais l'emploi figuré d' « assurer » a finalement prévalu sur tout autre.

Promesse tiré de *promissa* (1) est au sens premier « l'action de s'engager sur quelque chose ». Par métonymie, le mot a alors signifié « engagement ainsi contracté », en concurrence avec **promission** qu'il remplacera dans cet usage. Par extension, la promesse est « une assurance ou espérance que semble donner une chose, un événement ». Le sens d' « annonce d'un fait à venir » n'a pas perduré et a été supplanté par **prédiction**.

Pour les juristes, la promesse est « une manifestation unilatérale de volonté produisant un effet de droit sur un tiers » (2). Elle repose sur la fidélité de la parole donnée par le prometteur, la confiance de celui qui la reçoit et des bonnes conditions de sa réalisation. En effet, la promesse est une conception purement intellectuelle qui consiste à se projeter dans un avenir dont nul n'est jamais sûr. D'autre part, comme elle prend pour base la bonne foi de celui qui promet, la réalisation de cette promesse repose sur lui seul (3).

La part de risque est patente dans la promesse (4). La société a tenté d'y remédier en imaginant le **serment** qui ajoute la précaution de prendre Dieu à témoin et joue ainsi sur la crainte superstitieuse d'une éventuelle vengeance en cas de parjure. Le **contrat** est le seul moyen de partager les risques entre les deux parties, contraintes d'accorder leur volonté. Ce pacte permet d'éviter le bon vouloir d'un seul mais joue avec la subjectivité des deux contractants. La loi de 1901, qui fonde le statut associatif, s'intitule précisément « contrat d'association » et intègre cette idée de volonté partagée pour développer un projet commun.

Promesse de mariage et contrat de mariage illustrent bien la spécificité de chaque notion. Les deux engagements sont comparables : les promis (5) ou fiancés se promettent l'un à l'autre, les mariés échangent leur consentement devant des témoins. Ils peuvent rompre aux deux stades de cette union envisagée comme virtuelle, puis réalisée et officialisée par le mariage civil depuis 1792. La bague de fiançailles est le symbole de la promesse et l'alliance celui du mariage. Le livret de famille invite ensuite les conjoints à devenir parents le jour de la cérémonie. Pourtant la parole donnée n'est-elle pas du même ordre pour les promis ou les mariés ?

On ne badine pas avec l'amour (6) exploite avec finesse cette question. Perdican et Camille sont cousins. Ils sont promis l'un à l'autre depuis leur plus tendre enfance. Quand ils se revoient, dix ans plus tard, le père prépare leur mariage sans se douter que les jeunes gens

vont se perdre dans de fausses promesses. Camille, idéaliste de l'amour, prétend se jouer des sentiments de Perdican en lui préférant Dieu. Perdican, amoureux éconduit, se venge en promettant le mariage à une petite paysanne, Rosette. Finalement, les deux cousins s'avouent leur amour : la parole vraie surgit et provoquera un drame, la mort de Rosette. L'entrelac des promesses de ce drame révèle l'essence de la parole donnée. Un coup de tête, un dépit, une vengeance ne peuvent en être le socle. Une vraie promesse engage la foi et la vie de deux personnes, tout badinage si innocent soit-il peut avoir des conséquences fatales.

Le bénévolat est comme une promesse de mariage. L'association et le bénévole peuvent entamer une belle histoire ou couper court si l'union s'avère incompatible. Cela permet une grande souplesse et offre aux nombreuses associations la possibilité de nouer plusieurs aventures. La volatilité bénévole est un risque pour qui badine avec le projet auquel il n'adhère pas, c'est un atout si elle permet de trouver la bonne union.

- (1) C'est le neutre pluriel du participe passé du verbe latin.
- (2) V^o promesse/serment article rédigé par E Desmons in Dictionnaire de culture juridique, dir. D Alland et S. Rials, Lamy-PUF, Paris, 2003.
- (3) Pour Hegel, la promesse qui vaut pour le futur est une « détermination subjective de mon vouloir que je peux encore changer ».
- (4) Voir les expressions *promesse de marin* ou *promesse de gascon* qui signalent d'emblée le peu de foi que l'on peut accorder au prometteur.
- (5) Par un curieux jeu étymologique, *promis* est attesté au masculin en 1538 et au féminin en 1752. C'est sans doute l'usage du pluriel qui explique ce décalage sensible.
- (6) Drame romantique de Musset publié en 1834.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Le bonheur d'une vraie promesse

Une promesse résulte du désir de partager son propre bonheur. Deux conditions sont donc nécessaires : la première est de connaître l'existence de ce bonheur et la seconde est de pouvoir y parvenir, autrement dit, d'avoir le choix de ses moyens. Or l'homme seul possède ces deux capacités, sans agir par instinct de conservation comme les autres animaux. Utilisant sa réflexion qui lui donne la pleine liberté, il peut alors par la promesse partager avec autrui cette fin ultime, communément recherchée par ses semblables.

Une vraie promesse est donc morale et utilise toutes les qualités sociales de l'homme : sa confiance dans autrui, sa crédibilité, sa franchise, sa raison, son observation, son humilité aussi. Ce sont les bases mêmes du bénévolat. Toutes vertus tendent à lutter contre l'égoïsme de ceux qui n'ont rien à promettre. Actuellement, les promesses perdent de leur valeur parce que, l'individualisme régnant, on a oublié que l'homme est un animal social et qu'il ne peut envisager une existence sans rapport avec autrui, dans les domaines intellectuel, spirituel ou matériel.

Il ne devrait donc pas y avoir de fausses promesses qui détruisent les rapports entre les hommes et finissent par détruire la société. C'est le problème, par exemple, des philosophies purement idéalistes oubliant la condition humaine, mais aussi de tout ce qui conduit vers un faux bonheur. Les médias doivent prendre garde à ne pas se faire les complices de monde de plus en plus virtuel et veiller à ne pas colporter des demi-vérités, les informations transformées au nom du politiquement correct.

Une promesse rend donc responsable celui qui la formule. La prudence de jugement fait qu'elle soit moins aléatoire qu'une possibilité et plus réalisable qu'une prétention. Le but d'une promesse, même difficile, est d'être tenue. C'est tout l'effort déployé par les chrétiens essayant d'être fidèles aux promesses de leur baptême : ils cherchent à réaliser leur propre bonheur, celui d'arriver au Royaume des Cieux. Mais ce bonheur est aussi celui du prochain se réalisant, lui, dans l'exercice de la charité. Qu'est-ce que l'entraide, sinon la forme laïque de cet exercice au sein des associations ?

Seule donc une unité entre parole et action peut rendre possible une promesse. Elle ne doit être que le fruit de sa pensée intime, de ce qu'on est réellement à l'aune de ses capacités. Elle doit rechercher un absolu, une pureté. Elle vise à se détacher de ses préférences et de ses sentiments. Elle ne limite pas à sa manière de voir ou à sa conception du monde. Il est finalement rassurant de constater que plus elle est spirituelle, plus elle est réaliste. Ainsi raisonnent les bénévoles.

On ne doit avoir qu'une seule parole sur laquelle les autres doivent pouvoir compter, à l'image des multiples promesses que la Bible nous offre. On pourra prendre l'exemple de Sarah, l'épouse trop âgée d'Abraham dont pourtant allait naître Isaac, le fils des promesses divines. A vrai dire surprenante pour l'intéressée, cette annonce n'en fut pas moins véridique, personnelle, ses conséquences sociales concerneront de longues générations. Telle est l'essence d'une promesse elle est spirituelle, c'est pourquoi elle est rendue possible par l'Auteur de la nature lui-même dans un monde religieux, par l'ensemble des bénévoles dans association.

Si vous souhaitez réagir à cet article info@iriv.net

rive et dérives

Madeleine Marchi, docteure en littérature médiévale

La promesse, une question d'honneur

Promettre quelque chose à quelqu'un consiste à s'engager vis-à-vis d'autrui et la difficulté de l'acte réside dans sa durée. « Faire une promesse » est banalisé parce que l'on oublie souvent cette notion d'engagement au profit de paroles en l'air prononcées à la légère et vite oubliées. Mais promettre est un verbe qui s'exécute en deux temps : après « faire » il faut « tenir sa promesse » et le changement de déterminant est à cet égard significatif : le « un » vague et indéterminé devient le possessif « sa » qui implique définitivement celui qui a parlé. En ce sens, la promesse n'a que la valeur que lui accorde celui qui la formule. Comme la parole donnée, elle engage son honneur et fonde l'estime de soi. D'où la nécessité de ne pas promettre inconsidérément. Rousseau remarquait que « la personne la plus hésitante à faire une promesse est celle qui la respectera avec le plus de foi ». Faire une promesse implique une réflexion préalable qui garantira que l'on se sait capable de tenir ce que l'on a promis. Promettre dépend donc de l'idée que l'on se fait de soi-même : sommes-nous ou non des êtres dignes de foi et du respect d'autrui ?

Car promettre implique que l'on ait suffisamment de considération pour autrui afin de ne pas le leurrer. Lorsque l'on fait une promesse à quelqu'un, c'est dans le désir altruiste de l'aider, de lui rendre service. De ce fait, l'autre est en situation d'attente, d'espoir et cette dépendance nous interdit de le décevoir. Désirer aider son prochain en lui promettant ce dont il a besoin, matériellement ou moralement, n'implique aucun sentiment de supériorité. Au contraire, la notion essentielle est celle d'entraide puisque celui qui promet aujourd'hui peut devenir celui qui aura besoin demain d'autrui. Même si la promesse entraîne une réaction de reconnaissance de la part de l'autre, elle n'implique pas une relation dominant/dominé mais une relation de respect réciproque dans une perspective altruiste ; les rôles peuvent se trouver inversés. Cela peut parfois conduire à refuser une promesse que l'on se sait incapable d'honorer.

L'autre problème est de se croire capable de tenir une promesse au moment où on la fait mais le temps nous révèle une autre réalité. Ce type de comportement concerne des promesses qui ne régissent pas les rapports sociaux mais des liens intimes et privés. Il est facile (ou en tout cas envisageable) de jurer fidélité et amour à vingt ans sous l'emprise de sentiments passionnés qui conduisent à une promesse d'autant plus sacrée qu'elle est prononcée devant Dieu et qu'elle engage le présent, l'avenir parfois l'éternité. Ceux qui le font sont généralement sincères et pleins de foi en eux-mêmes et en l'autre. Mais le temps modifie les êtres et les sentiments. Diderot trouvait ce genre de promesse humainement intenable et l'on peut se demander si ce n'est pas une forme d'orgueil de se croire capable de s'y tenir. On peut engager son présent, voire son avenir immédiat, mais est-il possible de le faire pour vingt ans ou trente ans ? N'est-ce pas se tromper et tromper l'autre avec la meilleure bonne foi du monde ? N'est-ce pas trop demander à un être humain forcément limité

Ne pas faire des promesses qui ne peuvent être tenues est une attitude responsable qui se fonde sur une auto-évaluation raisonnable de ses capacités et sur le respect d'autrui que l'on ne veut pas décevoir. Rien n'est pire que d'avoir cru en quelqu'un qui se révèle incapable d'honorer sa promesse. Tout le monde a été confronté, à un degré plus ou moins grave, à ce type de déception et chacun sait combien cela peut blesser, rendre amer ou désabusé envers l'être humain.

Dans le livre bouleversant *La promesse de l'aube*, Romain Gary constate que « la vie nous a fait à l'aube une promesse qu'elle ne tient jamais » **(1)**. A nous d'en tirer les conséquences et de nous montrer capables de tenir au moins nos promesses les plus modestes.

(1) Gary (Romain), *La promesse de l'aube*, Gallimard, Paris, 1960.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive de l'invité

Aurélien Brianceau, étudiant en Master 1 de Science Politique à l'Université Paris II-Panthéon Assas (1).

Promettre et tenir sont deux (2)

Une promesse électorale doit être tenue par l'élu local qui s'engage vis-à-vis de ses électeurs. C'est le principal souci de tout élu, du conseiller régional au simple conseiller municipal car il peut être critiqué pour des engagements non respectés. La sanction est alors sans appel : il est discrédité mais surtout il prend le risque de mettre fin à sa carrière politique. Etant en charge d'un mandat, les élus locaux doivent tenir les engagements pris envers les citoyens qui leur ont accordé leur confiance.

Un élu local peut-il ne rien promettre ? Le fait même de se présenter à une élection, qu'elle soit municipale ou cantonale est une promesse implicite : œuvrer pour le bien de la *polis*, la « cité » en grec. Avant même l'exercice d'un mandat local, tout futur élu réalise donc une promesse : satisfaire l'intérêt de la communauté. Il « s'engage politiquement », il accepte d'œuvrer au bien-être de la Cité au nom du peuple.

Tenir ses promesses implique une double responsabilité. L'élu est d'abord responsable devant le peuple qui a accepté de faire de lui son mandataire. Il se doit ensuite d'honorer ses engagements, par fidélité à la parole donnée. Il apparaîtra ainsi aux yeux de ses concitoyens comme un homme de parole, une qualité essentielle pour un homme politique : « Si un homme sait se gouverner lui-même, quelle difficulté aura-t-il à gouverner son Etat ? » (3).

La promesse apparaît comme un défi au quotidien car rien n'est plus difficile « que de se gouverner soi-même », surtout lorsque l'on exerce une responsabilité politique. Les élus locaux tentent, tout au long de leur mandat, de relever ce défi. En 2008, le Ministère de l'Intérieur estime leur nombre à 557 110. Plus précisément, on dénombre 1880 conseillers régionaux, 4037 conseillers généraux, 36 674 maires et 514 519 conseillers municipaux, dont 433 928 dans les communes de moins de 3 500 habitants et 80 591 dans les communes de plus de 3 500 habitants (4).

Dans la tradition républicaine, l'exercice d'un mandat local est lié au concept de bénévolat. En effet, il s'inscrit dans une tradition de gratuité héritée de la pratique romaine. Celle-ci a été reprise dans les lois de 1831 et 1855, et confirmée par la loi de 1884. Cette idée de bénévolat a longtemps freiné l'élaboration d'un « statut ». Il faut attendre la loi du 3 février 1992, relative aux conditions d'exercice des mandats, pour créer un statut de l'élu local (5). Malgré cette reconnaissance statutaire, les compétences développées par les élus durant leur mandat restent peu valorisées, surtout au niveau professionnel.

La majorité des élus s'engage donc pour l'intérêt général sans aucune contrepartie financière, cela constituant la singularité du mandat d'élu local. Ces élus acceptent en outre d'être remis en cause dès lors qu'ils ne tiennent pas leurs engagements. Lorsqu'ils remplissent

leur mandat, ils sont reconduits dans leurs fonctions, meilleure preuve de confiance. Mais rien ne garantit une réélection.

Dans le cadre du programme européen *Leonardo da Vinci*, qui établit des liens entre les politiques d'éducation et de formation professionnelle, le projet Valoriser les Acquis de l'Expérience des Elus Locaux en Europe- VA2EL (6), a pour objet d'aider les élus locaux. Il leur permet d'identifier, de valoriser et d'évaluer les aptitudes et compétences qu'ils ont acquises dans le cadre de leur mandat. Pour atteindre cet objectif, le projet VA2EL développe et propose un *e-portfolio* qui accompagne les élus locaux pour les soutenir professionnellement. Ainsi, il valorise leur statut en montrant que le fait d'œuvrer bénévolement pour la communauté permet de développer des compétences spécifiques et des apprentissages fructueux.

Si les élus locaux s'engagent quotidiennement à respecter leurs promesses sans aucune garantie de réélection, le projet VA2EL les aidera à valoriser cette expérience singulière, parfois complexe. Ils pourront ainsi prendre conscience des compétences développées et les réutiliser dans un cadre professionnel. Un nouvel horizon de promesses...

- (1) chargé de mission pour l'Iriv, partenaire et coordinateur du projet VA2EL - Valoriser les Acquis de l'Expérience des Elus Locaux en Europe (www.va2el.eu)
- (2) Antoine Loisel (1536-1617), juriste français. On lui attribue également la citation célèbre : « une fois n'est pas coutume ».
- (3) Confucius (551-479 av.J.-C), philosophe chinois à l'origine du confucianisme. Il fut l'un des plus influents penseurs de l'Histoire Chinoise
- (4) site du ministère de l'Intérieur
- (5) PUECH (Jean), *Une Démocratie Locale Emancipée. Des élus disponibles, légitimes et respectés.* (n°74), Les rapports du Sénat, 2007-2008
- (6) <http://www.va2el.eu/> (site Internet officiel du projet Va2el).

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive d'ailleurs – Iran

Mahgol Salemi, étudiante en Master 1 d'Aménagement et de Développement du Territoire (ADT) à l'Université d'Evry Val d'Essonne (1).

Signes de promesses

« **Les promesses** sont la seule manière d'ordonner le futur, de le rendre prévisible et fiable autant que c'est humainement possible » Hannah Arendt. (2)

Løfte - Danois

Beloven - Hollandais

Promesse - Français

Versprechen - Allemand

υπόσχεση - Grec

Promettere - Italien

پیمان - Persan

Promessa - Portugais

обещать - Russe

Promesa - Espagnol

Löfte - Suédois

Dans la langue des signes américaine : l'index est placé contre la bouche dans un geste qui indique que l'on doit garder un secret ; la main entoure le poing pour signifier que l'on tiendra sa promesse.

Un enfant est né. Il se tient à côté de sa mère dans un lit. Dans la nuit, il commence à pleurer. La jeune femme, dans un geste maternel, met son index contre sa bouche pour lui indiquer qu'il ne doit pas pleurer et le rassurer. Instinctivement, l'enfant place sa main sur le poing de sa mère : c'est la naissance d'une promesse.

J'étais comme ce petit enfant, cherchant toujours à trouver une issue face au dilemme auquel j'étais confrontée en choisissant de partir en France comme étudiante étrangère. Il fallait regarder les problèmes en face et chercher à mettre en ordre les pièces du puzzle pour que les autres ne démontent pas mes projets à un moment critique, comme il arrive souvent, et m'empêchent de poursuivre mon rêve.

La France a été pionnière pour établir une société civile qui mêle des lieux, des acteurs et des institutions aux formes qui varient par leur autonomie, leur pouvoir, et les formalités à respecter. Toutes ces règles composent un ensemble d'idées florissantes et de concepts passionnants. Selon le Ministère des Affaires étrangères français, en 2006-2007, il y avait 216 376 étudiants étrangers en France dont 67,3% venaient d'Afrique et d'Asie où la société civile et le monde associatif en particulier sont encore peu développés. Les chiffres montrent une augmentation de 77% des arrivées d'étudiants africains et asiatiques depuis la fin des années quatre-vingt dix (3).

L'idée d'une « Association nationale d'étudiants étrangers », rassemblant ces 216 376 jeunes qui ont choisi de vivre et d'étudier en France serait de prendre en compte les réalités de cette immigration particulière et de la soutenir dans le futur. Elle permettrait de fédérer les associations d'étudiants étrangers qui existent déjà. Son premier objet serait d'accueillir et d'accompagner les étudiants dans les premières démarches que nécessite un pays inconnu. Une deuxième étape serait de faciliter leur intégration dans une autre culture et un nouvel environnement. Ils sont les acteurs vivants de la société multiculturelle du 21^{ème} siècle où les frontières géographiques ne correspondent plus aux tracés historiques.

Si une sécurité essentielle est fournie à chaque être humain, qui pourrait être une autre ambition de l'« Association nationale d'étudiants étrangers », chaque étudiant pourra semer et récolter les fruits qu'il a semés. Les hommes sont devenus interdépendants des uns des autres, ils appartiennent à un seul monde et partagent le même but qui peut se résumer à deux mots : être heureux et vivre en sécurité.

Nous sommes tous nés d'une promesse : vivre pour réaliser celles que l'on s'est faites et pouvoir en tenir au moins une avant de mourir, si l'on a de la chance. « Quand le futur a-t-il changé en transformant une promesse en menace ? » - Chuck Palahniuk (4)

- (1) Mahgol Salemi est une étudiante iranienne, chargée de mission au sein de l'Iriv, partenaire français du projet TIPS – Apprendre à distance pour les médiateurs interculturels en Europe (www.forcom.it/tipsproject) ; l'article écrit en anglais a été traduit par Bénédicte Halba
- (2) « *Promises are the uniquely human way of ordering the future, making it predictable and reliable to the extent that this is humanly possible* ». ~Hannah Arendt née Johanna Arendt, (1906-1975), philosophe allemande
- (3) http://www.diplomatie.gouv.fr/en/france-priorities_1/education-university_2274/studying-in-france_2275/breakdown-of-foreign-students-in-france-by-geographic-origin_10807.html
- (4) “*When did the future switch from being a promise to being a threat ?*” ~ Chuck Palahniuk, Charles Michael « Chuck » Palahniuk, né le 21 février 1962 à Pasco, dans l'État de Washington, romancier satirique américain.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

actualités de l'iriv de janvier à avril 2009

L'équipe de l'Iriv

Mahgol Salemi, étudiante iranienne, en Master 1 à l'Université d'Evry Val d'Essonne, est chargée de mission au sein de l'Iriv **depuis janvier 2009** pour le projet européen TIPS qui propose un cours de formation à distance pour les médiateurs interculturels

Pour accéder au projet TIPS: <http://www.forcom.it/tipsproject>

Aurélien Brianceau, étudiant en Master 1 à l'Université de Paris II Panthéon-Assas, est chargé de mission au sein de l'Iriv **depuis mars 2009** pour le projet européen VA2EL qui propose un e-portfolio pour permettre aux élus locaux de valoriser les compétences acquises pendant leur mandat

Pour accéder au projet VA2EL: <http://www.va2el.eu>

Le projet VA2EL – Valoriser les acquis de l'expérience des élus locaux

Avec l'Institut national du développement local (INDL), l'Iriv a initié le projet VA2EL qui associe huit partenaires dans six pays : la France (INDL, Iriv, Aric), l'Autriche (Oikodrom), la Grèce (AEE), l'Italie (UTGM), la Lituanie (KLMTCS) et la Pologne (Irss).

Un état des lieux sur le statut des élus locaux dans les différents pays et les formations qui leur sont proposées a permis de rédiger six rapports nationaux (**janvier-avril 2009**).

Pour en savoir plus sur le projet : <http://www.va2el.eu>

Si vous souhaitez expérimenter l'e-portfolio pour les élus locaux : contact@iriv.net

Le projet TIPS - Apprendre à distance pour les médiateurs interculturels en Europe.

Ce projet initié par For.com (Université télématique Guglielmo Marconi) associe cinq pays : l'Italie (For.com, Gruppo Pragma), l'Autriche (Auxilium), la France (Iriv), la Grèce (Hellenic Open University) et la Pologne (European Tischner University).

Une réunion plénière du Consortium s'est tenue à Rome en **janvier 2009** pour organiser l'expérimentation des différents modules proposés sur les trois plateformes (Internet, Mobile, Télévision). Pour la France, l'Iriv s'est associé à Uniformation, OPCA (Organisme Professionnel Collecteur Agréé) spécialisé dans l'économie sociale, pour expérimenter le cours TIPS. Bénédicte Halba a mobilisé les étudiants de Master 1 (Coopération et Solidarité Internationale) de l'Université d'Evry Val d'Essonne pour participer aux classes virtuelles et tester le cours à distance proposé aux médiateurs interculturels. L'expérimentation devrait se terminer en juin 2009.

Pour en savoir plus sur le projet: <http://www.forcom.it/tipsproject>

Si vous souhaitez expérimenter le Cours TIPS : contact@iriv.net

Interventions

IMS- Luxembourg, Conférence "Valoriser les acquis de l'expérience bénévole ", Luxembourg 30 avril 2009

L'Institut du mouvement sociétal –IMS Luxembourg s'est créé en 2006 pour rassembler des entreprises luxembourgeoises qui souhaitent réfléchir sur la responsabilité sociale des entreprises et leur implication dans la société pour l'intérêt général.

L'IMS a demandé à la présidente de l'Iriv de présenter les enjeux d'un engagement bénévole et les dimensions de la valorisation des acquis d'une expérience bénévole, à titre individuel et collectif. La Vaeb peut être une autre facette de la responsabilité sociale des entreprises qui accepteraient ainsi de prendre en compte des savoirs, savoir-être et savoir-faire développés en dehors de l'entreprise mais qui peuvent être intégrés dans l'évaluation annuelle de leurs salariés.

Pour plus d'infos : <http://www.imslux.lu/fr/Agenda>

Croix Rouge de Belgique, Conférence "Volontaires et salariés du non-marchand " Bruxelles (Belgique), 6 mars 2009

La Croix Rouge de Belgique (section francophone) a chargé l'Université de Liège de faire une étude sur les relations entre bénévoles et salariés au sein de ses équipes. Les résultats étaient présentés à Bruxelles avec la participation d'experts du bénévolat et des relations du travail et de représentants de sociétés nationales de la Croix Rouge (en Europe et en Afrique).

La présidente de l'Iriv a présenté les relations complémentaires, parfois concurrentes, mais indispensables des bénévoles et des salariés au sein des associations. Ce sont, au même titre, des professionnels qui interviennent auprès du public auquel s'adresse l'association. Une publication présentera les interventions de la journée

Pour plus d'infos : <http://www.croix-rouge.be/page.aspx?pagRef=NEWS&artID=354>

L'iriv dans les médias

Le Jeudi, hebdomadaire Luxembourgeois - Avril 2009

Article rédigé par Bénédicte Halba pour la Conférence donnée le 30 avril 2009 à la Banque du Luxembourg sur la Valorisation des acquis de l'expérience bénévole

Pour plus d'infos <http://le-jeudi.editpress.lu/>

Newsletter Va2el- Avril 2009

Premier numéro de la Lettre d'Information du projet VA2EL qui propose un portfolio de compétences pour les élus locaux.

Pour plus d'infos : www.va2el.eu

Institut du Mouvement Sociétal - IMS Luxembourg - Mars 2009

Annonce sur le site de l'IMS de la conférence donnée le 30 avril 2009 à la Banque du Luxembourg par la présidente de l'Iriv sur la Valorisation des acquis de l'expérience bénévole (projet VAEB)

Pour plus d'infos : <http://www.imslux.lu/fr/Agenda>

Croix Rouge de Belgique - Mars 2009

Présentation de la conférence sur les relations entre bénévoles et salariés organisée en partenariat avec l'Université de Liège à laquelle participait la présidente de l'Iriv.

Pour plus d'infos : <http://www.croix-rouge.be/page.aspx?pagRef=NEWS&artID=354>

Conseil de la Jeunesse catholique - Février 2009

Présentation de la conférence sur les relations entre bénévoles et salariés, organisée en partenariat avec la Croix Rouge de Belgique et l'Université de Liège à laquelle participait la présidente de l'Iriv.

Pour plus d'infos : <http://www.cjc.be/Colloque-Volontaire-et-Salarie>

Site consacré à la Flandre (France-Belgique-Pays-Bas)- Février 2009

Référence à l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (Iriv) et à sa lettre électronique.

Pour plus d'infos : <http://home.nordnet.fr>

Site consacré aux démarches - Guide des démarches - Janvier 2009

Référence au dernier ouvrage publié par la présidente de l'Iriv aux éditions De Boeck "Gestion du bénévolat et du volontariat" (<http://universite.deboeck.com>)

Pour plus d'infos : <http://www.guidedesdemarches.com>

Bibliothèque nationale de France - BNF, Janvier 2009

Présentation de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (iriv) et de ses publications.

Pour plus d'infos : http://bibliographienationale.bnf.fr/Livres/CuM_08.H/cadre360-13.html

Système Universitaire de Documentation en France - Sudoc Abes, Janvier 2009

Présentation de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (iriv) et de ses quatre

publications (1998-2008).

Pour plus d'infos : <http://www.sudoc.abes.fr/DB=2.1/SET=1/TTL=1/REL?PPN=050407961>

les rives sont accessibles sur : <http://www.benevolat.net> ou <http://rivesdeliriv.blogspot.fr/>

contact : iriv.info@noos.fr